



SIMONE MICHEL-LÉVY

ALIAS : Emma - Françoise - Madame Royale - Mademoiselle Flaubert - Madame Bertrand


19 Janvier 1906 - Chaussin (39120 JURA FRANCE)


13 Avril 1945 - Flossenbürg (Allemagne)


Compagnon de la Libération à titre posthume par décret du 26 septembre 1945

- Les Unités / Réseaux / Mouvements d'appartenance du Compagnon :
- [Réseau CND Castille](#)
 - [EMPTT](#)
 - [Réseau Action PTT](#)
 - [OCM](#)

Biographie

Alias : Emma - Françoise - Madame Royale - Mademoiselle Flaubert - Madame Bertrand

Simone Michel-Lévy est née le 19 janvier 1906 à Chaussin (Jura). Son père était plâtrier et sa mère ouvrière dans le textile.

Après le brevet élémentaire, elle déménage avec ses parents à Chauny dans l'Aisne où elle entre à seize ans et demi dans l'administration des PTT.

En 1930 elle est affectée à Paris à la Caisse nationale d'épargne puis dans divers bureaux de poste.

Dès l'Armistice, elle s'élève contre la capitulation de la France et entre dans la Résistance en décembre 1940.

En 1941, elle participe avec Maurice Horvais, à la création du réseau "Action PTT", sous la direction d'**Ernest Pruvost**, collègue rencontré lorsqu'elle était en poste à Chauny. Le réseau a pour but, en profitant des possibilités professionnelles des PTT, d'étendre sur toute la France une ramification de cellules de renseignements et de transmissions.

Dans un premier temps, Simone Michel-Lévy met toute son énergie à développer un système de "boîte aux lettres" pour les communications clandestines.

Ses missions d'adjoint, responsable du secteur "radio", la conduisent à se déplacer fréquemment pour organiser l'"hébergement" de postes émetteurs, notamment dans le Sud-ouest, en Bretagne, et en Normandie. A Caen, elle assure ainsi, fin janvier 1942, sous le pseudonyme de Madame Flaubert, la première liaison avec le groupe local de la résistance PTT d'Henri Le Veillé, à qui elle amène, début mars, deux opérateurs radio équipés de leur poste.

En avril 1942 elle est reçue au concours de rédacteur des PTT et est affectée en novembre comme contrôleur-rédacteur au département "Commutation" de la Direction des recherches et du contrôle technique, rue du général Bertrand à Paris.

Au même moment, le réseau "Action PTT", qui s'est développé, prend contact avec la "Confrérie Notre-Dame" (CND) du colonel **Rémy** et l'"Organisation civile et militaire" (OCM) du colonel **Touny**. Pour la CND, Simone Michel-Lévy met en place, Gare de Lyon, une centrale permettant le transport du courrier clandestin et de postes émetteurs, par voitures postales et sacs plombés, en s'appuyant sur les "ambulants" des PTT dirigés par **Edmond Debeaumarché**. Un dépôt identique existe à la Gare Montparnasse pour les expéditions vers l'ouest.

Elle réalise ainsi, sous les pseudonymes de "Françoise" et de "Madame Royale", un excellent système d'acheminement du courrier à travers la France, qui marche à la perfection, soit par voie maritime, c'est-à-dire jusqu'aux chalutiers, soit par voie aérienne, et cela dans les deux sens.

Dès les premières heures du Service du Travail obligatoire (STO) en 1943, elle établit plus de cent cartes professionnelles des PTT à des jeunes réfractaires. En janvier 1943, Simone Michel-Lévy devient agent P1 (régulier) puis agent P2 (permanent). Elle mène donc une véritable double-vie, extrêmement harassante et anxiogène. Son chef de service Gaston Letellier, qui ferme les yeux sur ses absences et ses retards, indique qu'à cette époque : « Après des nuits de veille, des voyages épuisants, au retour de missions périlleuses de parachutage, on revoit Simone à sa table de travail, les traits tirés, mais souriante. Rien ne pouvait entamer son ardeur et la véritable flamme qui l'animait ».

La trahison de "Tilden", chef-opérateur radio de la CND, qui est à l'origine du démantèlement de la CND, met fin brutalement à son action. Au soir du 5 novembre 1943, Emma est appelée d'urgence par ce dernier dans un café proche de son bureau, le "François Coppée", boulevard du Montparnasse. C'est un piège. Elle est immédiatement arrêtée et conduite 101 avenue Henri Martin, dans les locaux de Georges Delfanne, alias Masuy, auxiliaire français de la Gestapo. Abominablement torturée par Masuy, Simone Michel-Lévy ne parle pas et est livrée à la Gestapo de la rue des Saussaies.

Internée à Fresnes puis au camp de Royallieu (Compiègne), Simone Michel-Lévy quitte la gare de Compiègne le 31 janvier 1944 dans le convoi des "27 000". Elle arrive le 3 février au camp de Ravensbrück où, pendant la quarantaine, elle aide une camarade musicienne à organiser une magnifique chorale qui fait un moment oublier leurs peines aux prisonnières.

En avril 1944, elle est envoyée en Tchécoslovaquie, au kommando de Holleischen, dépendant du camp de Flossenbürg, pour travailler dans une usine d'armement qui fabrique des munitions anti-aériennes. Elle y continue son action de résistante en sabotant.

Affectée à l'atelier 131 A de l'usine, elle est chargée de faire passer sous une énorme presse des chariots de cartouches remplies de poudre. Avec deux autres déportées, Hélène Lignier et Noémie Suchet, elle ralentit la chaîne, la désorganise, ce qui se solde parfois, pour la production du Grand Reich, par un manque de 10 000 cartouches. Elles font fonctionner la presse à vide, ce qui l'endommage et constitue, pour elles-mêmes, un danger immédiat malgré la protection d'une tour en maçonnerie. C'est ainsi que finalement la presse saute et qu'un rapport de sabotage visant les trois femmes est rédigé et envoyé à Berlin via Flossenbürg.

La réponse d'Hitler revient plusieurs mois après, dans le courant d'avril 1945, alors que tonnent déjà alentour les canons américains. Entre-temps, elles ont été condamnées à la bastonnade, sentence de 25 coups de bâtons exécutée en présence du commandant du camp et devant leurs camarades déportées.

Le 10 avril 1945, Simone Michel-Lévy, Hélène Lignier et Noémie Suchet doivent partir immédiatement pour le camp de Flossenbürg, où elles sont pendues par les Allemands, le 13 avril, 10 jours seulement avant la libération du camp.

- Chevalier de la Légion d'Honneur
- Compagnon de la Libération - décret du 26 septembre 1945
- Croix de Guerre 39/45 avec palme
- Médaille de la Résistance
- Croix du Combattant Volontaire de la Résistance
- Médaille des Blessés
- Médaille commémorative de la Guerre 39/45 avec barrette "Engagé volontaire"
- Médaille de la Déportation et de l'Internement pour faits de Résistance

ABONNEZ-VOUS À NOTRE LETTRE D'INFORMATION

**Recevez chaque mois des nouvelles de l'Ordre de la Libération
À retrouver dans la rubrique "Presse et communication"**